

Le Siècle à Venir

ÉPÎTRE DE PAUL AUX ROMAINS

PREMIÈRE PARTIE

Pour appuyer le rejet du sabbat et de la loi, la plupart des Églises du monde se servent principalement des épîtres de Paul aux Romains et aux Galates.

Le premier chapitre s'adresse à ceux qui sont à Rome, pas nécessairement aux Romains eux-mêmes, mais aux saints qui sont à Rome. Il y avait aussi dans cette ville des prosélytes juifs, c'est-à-dire des personnes nouvellement converties au judaïsme.

Dans ce premier chapitre, Paul s'adresse aussi aux gentils qui croyaient, à l'époque, avoir développé une vaste connaissance, une grande philosophie.

Il explique ce que ces intellectuels ont appris au sujet de Dieu, tout en se refusant à L'accepter comme Dieu! Ils se sont détournés de Lui pour se tourner vers les idoles, la dissolution, l'homosexualité, etc.

Si nous voulons bien comprendre le Nouveau Testament, nous devons nous rappeler que Dieu avait déjà été rejeté par Adam et Ève. Oui, ils rejetèrent leur Dieu; mais, ce faisant, ils rejetèrent Celui qui est le grand législateur, Celui qui est la source de toutes connaissances, Celui qui devait être aussi leur gouverneur, leur Roi.

En fait, Dieu dit à Adam et Ève: «Puisque vous prenez cette décision, Je vous condamne, ainsi que tous vos descendants, à être coupés de Moi et de Mon Saint-Esprit pendant une période de six mille ans. Vous Me rejetez, Moi et Mon gouvernement! Puisqu'il en est ainsi, formez votre propre religion, vos propres connaissances et votre propre système d'éducation. En prenant du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, vous avez décidé de choisir, selon votre point de vue personnel, ce qui est bien et ce qui est mal à vos yeux. En fait, vous ignorez ce qui est bien et vous ne savez plus ce qui est mal. Je voulais vous l'enseigner, mais vous avez préféré en décider vous-mêmes. Par conséquent, décidez aussi, par vous-mêmes, qui croire et que croire. Vous aurez ainsi votre religion, votre gouvernement, votre façon de vivre, votre société et vos dieux.»

Voilà pourquoi toutes les nations ont leurs propres dieux.

En Chine et au Japon, la plus ancienne religion est celle des ancêtres et elle a débuté alors qu'en Égypte on croyait en Isis et Osiris.

Ensuite, il y eut diverses autres religions dans ces pays et dans d'autres. Il y eut tous les dieux hindous, les dieux égyptiens, les dieux grecs, les dieux romains et toutes les mythologies qui s'y rapportent.

Toutes ces nations n'ont jamais connu le vrai Dieu et elles ne Le connaissent toujours pas. Elles n'ont jamais connu et ne connaissent pas plus le Saint-Esprit de Dieu, parce qu'elles ne l'ont jamais reçu.

Bien sûr, les hommes ont toujours eu une certaine connaissance de Dieu, mais Dieu S'est coupé d'eux, puisqu'ils L'avaient rejeté, et cette connaissance de Dieu était et est toujours **pervertie**, elle l'est encore aujourd'hui, même dans ce monde qui affirme être chrétien.

À cause de cet état de choses, Dieu n'a pas permis à l'homme d'obtenir Son Saint-Esprit — Sa Puissance —, à l'exception de quelques rares personnes choisies, prédestinées à avoir une part dans la restauration du Royaume de Dieu, du gouvernement de Dieu sur cette terre.

Gardons toujours cela à l'esprit, si nous voulons comprendre le Nouveau Testament.

J'aimerais résumer l'époque de Jésus-Christ et des apôtres en rappelant que Jésus-Christ a enseigné Ses disciples pendant trois ans et demi et qu'ensuite Il a été crucifié.

Il prit soin de Ses disciples qui devinrent des apôtres, des envoyés, et ils le furent à part entière quarante jours après la résurrection.

Avant de monter vers le trône de Son Père, Il leur demanda d'attendre à Jérusalem jusqu'à ce qu'ils reçussent le Saint-Esprit de Dieu, et ils le reçurent dix jours plus tard, au cours de la fête de la première moisson, la fête de la Pentecôte.

C'est à ce moment-là que la puissance nécessaire et les pleins pouvoirs leur furent accordés pour accomplir la grande mission qui leur avait été confiée.

Le mot «apôtre» signifie «celui qui est envoyé», envoyé pour proclamer un message!

Et effectivement, ils furent envoyés pour proclamer un message et non pour ce que certaines Églises appellent aujourd'hui «une croisade pour sauver les âmes».

Jésus-Christ n'est pas venu pour sauver les âmes! Il n'a jamais demandé aux gens de s'avancer vers Lui et de Lui donner leur cœur, comme certains religieux le demandent aujourd'hui!

Jamais Il n'a parlé aux gens en vue de les convertir. Au contraire, Il parlait en paraboles pour qu'on ne Le comprenne pas!

Dès que les apôtres entreprirent la grande mission pour laquelle ils avaient été appelés, ils durent faire face à une opposition immédiate des Juifs qui se refusèrent à accepter Jésus-Christ comme le Messie.

Par conséquent, le premier sermon des apôtres fut donné pour attester qu'ils avaient été témoins de la résurrection, prouvant, par les faits qu'ils apportaient, que Jésus-Christ était bien le Messie.

Avant Sa résurrection, ils avaient vécu avec Lui pendant trois ans et demi, ainsi que pendant les quarante jours qui suivirent Sa résurrection. Ils pouvaient témoigner qu'il s'agissait du même homme, apportant ainsi la preuve que Jésus-Christ était bien le Messie.

Plus tard, les apôtres rencontrèrent une opposition qui chassa les frères, les véritables chrétiens, des Églises. C'est ce que l'apôtre Jean mentionne dans sa troisième épître aux versets 9 et 10. Où donc prit naissance cette opposition?

À la mort de Salomon, il y eut une séparation entre les douze tribus d'Israël. Roboam devait succéder à Salomon, mais il fit savoir au peuple qu'il imposerait encore plus de taxes que ne l'avait fait son père. La majorité des tribus le rejetèrent et firent de Jéroboam leur roi! La tribu de Juda resta fidèle à Roboam ainsi que la tribu de Benjamin: ils formèrent ensemble le royaume de Juda, le royaume du Sud, dont Jérusalem était la capitale. C'est ce que vous pouvez lire dans 1 Rois 12 et 2 Chroniques 10.

Parce qu'il craignait de voir le peuple redescendre à Jérusalem pour observer la fête des Tabernacles, Jéroboam s'empressa de changer les dates des fêtes de l'Éternel et fit

observer, le huitième mois, les fêtes qui devaient se tenir au cours du septième mois. En outre, il empêcha les Lévites de remplir leurs fonctions: c'est la raison pour laquelle ils retournèrent à Jérusalem pour se joindre aux tribus de Juda et de Benjamin:

«Les sacrificateurs et les Lévites qui se trouvaient dans tout Israël quittèrent leurs demeures pour se rendre auprès de lui; car les Lévites abandonnèrent leurs banlieues et leurs propriétés et vinrent en Juda et à Jérusalem, parce que Jéroboam et ses fils les empêchèrent de remplir leurs fonctions comme sacrificateurs de l'Éternel» (2 Chroniques 11:13-14).

Jéroboam changea aussi le jour de repos, le septième jour, le samedi, et le transféra au dimanche qui est le premier jour de la semaine. C'est à cette époque que l'adoration du dimanche débuta parmi les Israélites.

Le sabbat qui s'observe au cours du septième jour de la semaine, le samedi, est un signe donné par Dieu à Son peuple, car aucune autre nation dans le monde n'observait le repos du septième jour.

En cessant d'observer le sabbat, les Israélites furent rejetés par Dieu et emmenés en déportation vers la mer Caspienne en 721-718 avant J.-C., par Salmanasar, roi d'Assyrie, qui avait conquis la nation d'Israël, la nation du Nord.

Après la déportation du peuple d'Israël, Salmanasar le remplaça par des gens de Babylone qu'il établit dans les villes de Samarie à la place des enfants d'Israël

«Le roi d'Assyrie fit venir des gens de Babylone, de Cutha, d'Avva, de Hamath et de Sepharvaïm, et les établit dans les villes de Samarie, à la place des enfants d'Israël. Ils prirent possession de Samarie et ils habitèrent dans ses villes» (2 Rois 17:24).

Ces gens étaient de religion babylonienne, cette religion qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, la religion des mystères babyloniens! Il en était déjà question dans l'histoire de Balaam, dans Nombres 22, 23 et 24, et il en est encore question dans le livre de l'Apocalypse, au chapitre 17 où l'on parle d'une Église mère qui a des filles appelées des impudiques: *«Sur son front était écrit un nom, un mystère: Babylone la grande, la mère des prostituées.»* Il s'agit là des mystères chaldéens, des mystères babyloniens! C'est une religion païenne qui affiche l'étiquette «chrétienne» en se servant du nom de Jésus-Christ et dont la doctrine est celle de la «grâce», mais une grâce changée en dissolution, selon Jude 4, c'est-à-dire une grâce changée en licence, en autorisation de désobéir. Cette religion, hélas, est toujours vivante aujourd'hui!

Le royaume de Juda, quant à lui, fut emmené en captivité environ cent quarante ans après la déportation du royaume d'Israël, c'est-à-dire en 585 avant J.-C. Cette déportation eut lieu sous le règne de Nébucadnetsar, roi de Babylone, qui détruisit le temple de Salomon. Mais soixante-dix ans plus tard, Dieu fit en sorte qu'un second temple puisse être reconstruit et Cyrus envoya, à cet effet, une colonie juive à Jérusalem, dont la tâche fut de reconstruire le temple.

Le livre d'Esdras nous révèle que ceux qui partirent vers Jérusalem appartenaient uniquement aux tribus de Juda, Benjamin et Lévi.

Après Esdras et Néhémie, les rabbins s'attachèrent aux rituels, ces lois physiques cérémonielles que les Israélites devaient accomplir parce qu'ils ne possédaient pas le Saint-Esprit de Dieu. Ces lois n'étaient que des substituts valables seulement jusqu'à la mort de Jésus-Christ et la venue du Saint-Esprit de Dieu. Il en était de même de la circoncision physique qui devait devenir celle du cœur, etc.

Ils comprirent aussi qu'ils avaient été déportés à cause de leurs péchés — c'est-à-dire à cause de la transgression de la loi, car le péché est la transgression de la loi — ce qui incita les rabbins, après la période d'Esdras et de Néhémie, à ajouter des lois qui étaient d'origine humaine et non divine.

C'est à toutes ces lois humaines sans valeur, à toutes ces coutumes, que Jésus-Christ S'est opposé lors de Son ministère.

La religion des mystères babyloniens, ou des mystères chaldéens, s'implanta dans l'ancien royaume d'Israël, ce royaume du Nord qui avait Samarie comme capitale.

C'est pourquoi les Juifs de l'époque de Jésus-Christ appelaient les Samaritains des «chiens», ils ne voulaient avoir aucun contact avec eux.

Voilà donc l'origine des deux mouvements qui s'opposèrent à Jésus-Christ et aux apôtres: ce furent les Juifs de l'époque qui reprochèrent à Jésus-Christ de ne pas observer leurs coutumes qui, cependant, n'étaient pas bibliques. Ensuite, ce furent les gentils qui pratiquaient une religion émanant de Babylone, où il est question de Simon le magicien (voir Actes 8), religion qui, soixante ans après la mort de Jésus-Christ, élimina les véritables chrétiens des congrégations pour former la base de diverses religions dites «chrétiennes», lesquelles rejeteront l'obéissance à la loi de Dieu et changeront la grâce de notre Dieu en dissolution, en autorisation de pécher, de transgresser, de désobéir aux lois divines, puisqu'elles affirment toujours que la loi est abolie et que, par conséquent, nous ne sommes plus sous la loi, mais sous la grâce.

De leur côté, les Juifs avaient imposé leurs rituels, valables uniquement sous l'ancienne alliance jusqu'à ce que vienne le Saint-Esprit après le sacrifice du Christ, au sein même de l'Église du Nouveau Testament.

Voilà la différence entre l'Ancien Testament et le Nouveau Testament, entre l'ancienne alliance et la nouvelle alliance. La nouvelle alliance est un accord qui n'est pas encore conclu avec toute l'humanité, mais elle est proclamée pour nous qui sommes les prémices. Nous sommes donc appelés à vivre sous ses conditions.

La première opposition qui se manifesta contre les apôtres était due au fait que l'on refusait de croire que Jésus-Christ était le Messie et que, par conséquent, il fallait toujours imposer les lois rituelles qui n'avaient pourtant été données que jusqu'à une époque de réformation.

Un peu plus tard, les choses changèrent et les religions païennes, à leur tour, devinrent des adversaires, car leur enseignement s'opposait à la loi de Dieu, aux commandements qui constituent la loi spirituelle. Elles rejetèrent la puissance du Saint-Esprit de Dieu qu'elles considérèrent comme une troisième personne, avec l'approbation de l'Église catholique sous le règne de Constantin.

Avant de commencer cette étude, j'aimerais voir la définition de quelques mots qui reviendront assez souvent:

- **Justifier:** justifier quelqu'un, c'est l'innocenter, le disculper, l'absoudre, le blanchir, le pardonner. C'est le libérer en payant sa dette. C'est le laver en effaçant l'acte qui le condamnait.
- **Juste:** est juste celui qui se comporte et agit conformément à la justice. Le juste est innocent, il est droit. La vengeance et la punition ne sont pas sur lui.
- **Justice:** la justice est la légalité, la loi, c'est l'équité de Dieu, Son impartialité.
- **Justification:** la justification, c'est un acquittement, une décharge, c'est apporter la preuve d'un paiement.

CHAPITRE 1

Au premier chapitre de son épître aux Romains, Paul explique pourquoi les gentils ont essayé de rejeter la loi, comment ils se sont tournés vers des concepts spirituels erronés, négligeant ainsi la véritable connaissance de Dieu.

Romains 1:1: *«Paul, serviteur de Jésus-Christ, appelé à être apôtre, mis à part pour annoncer l'Évangile de Dieu».* Après avoir été arrêté sur le chemin de Damas, Paul reçut l'enseignement directement de Jésus-Christ.

Galates 1:11-12: *«Je vous déclare, frères, que l'Évangile qui a été annoncé par moi n'est pas de l'homme; car je ne l'ai ni reçu ni appris d'un homme, mais par une révélation de Jésus-Christ.»* Il fut mis à l'épreuve dans le ministère et fut ensuite ordonné.

Paul se déclare *«serviteur de Jésus-Christ»*. Serviteur est traduit du grec *doulos* signifiant esclave, quelqu'un qui est soumis à la volonté d'un autre et qui est à la disposition de celui à qui il appartient totalement.

«Appelé à être apôtre» peut se traduire par «établi, institué apôtre». Un apôtre est un envoyé, un messager. Ce n'était pas la volonté de Paul de devenir apôtre, c'est Jésus-Christ qui en a pris la décision.

«Mis à part» signifie «séparé» pour annoncer l'Évangile de Dieu, c'est-à-dire pour annoncer la bonne nouvelle du Royaume de Dieu.

Romains 1:2: *«Évangile qui avait été promis auparavant de la part de Dieu par ses prophètes dans les saintes Écritures».* C'est le royaume de Dieu qui avait été promis, annoncé déjà dans les écrits de l'Ancien Testament, les seuls existant à cette époque-là.

Dans la loi et les prophètes, Dieu montre déjà qu'Il réintroduira un état de choses parfait et glorieux, une situation que le Messie établira sur la terre.

Les gens de l'époque n'avaient pas compris que la prophétie était double. C'est parce qu'ils croyaient que Jésus-Christ venait établir Son Royaume et chasser l'occupant qu'ils étendirent leurs vêtements sur le chemin et coupèrent des branches pour en joncher la route, lorsque Jésus-Christ, assis sur un ânon, monta vers Jérusalem. Lisez ce compte rendu dans Marc 11:1-10.

«Soit transportée d'allégresse, fille de Sion! Pousse des cris de joie, fille de Jérusalem! Voici, ton roi vient à toi; il est juste et victorieux, il est humble et monté sur un âne, sur un âne, le petit d'une ânesse» (Zacharie 9:9). Le peuple croyait que la prophétie allait s'accomplir, mais il y avait deux étapes. À ce moment-là, Jésus-Christ accomplissait celle du Sauveur. La seconde étape se réalisera lorsqu'Il reviendra établir Son Royaume sur la terre.

Romains 1:3-4: *«et qui concerne son Fils, né de la postérité de David, selon la chair, et déclaré Fils de Dieu avec puissance, selon l'Esprit de sainteté, par sa résurrection d'entre les morts, Jésus-Christ notre Seigneur».*

«Qui concerne son Fils»: parce que sans Lui, sans Sauveur, nous ne pourrions être graciés et avoir ainsi accès au Saint-Esprit qui rendra la vie à nos corps mortels pour que, après notre transformation en êtres spirituels et immortels, nous puissions entrer dans le Royaume de notre Père.

Jésus-Christ, est *«né de la postérité de David»*, c'est ce que nous expliquent les généalogies reprises dans Matthieu et Luc. Il est aussi Fils de Dieu parce que engendré dans le sein de Marie par la puissance du Saint-Esprit de Dieu et ressuscité trois jours et trois nuits après Sa mort grâce à cette même puissance.

Quant à nous qui avons reçu le Saint-Esprit de Dieu, nous sommes engendrés de Dieu, mais nous ne sommes pas encore nés de Dieu. Nous le serons au moment de la résurrection, pas avant. En attendant, le risque de perdre notre salut existe toujours, voilà pourquoi Paul écrit dans Philippiens 2:12: *«Ainsi, mes bien-aimés, comme vous avez toujours obéi, travaillez à votre salut avec crainte et tremblement, non seulement comme en ma présence, mais bien plus encore maintenant que je suis absent.»*

Romains 1:5: *«par qui nous avons reçu la grâce et l'apostolat, pour amener en son nom à l'obéissance de la foi tous les païens».*

«La grâce» est le pardon immérité.

«L'apostolat» est la tâche de l'apôtre, qui consiste à enseigner.

«Pour amener à l'obéissance de la foi»: certaines versions traduisent mieux par «pour promouvoir parmi les païens l'obéissance par le message de la foi» ou encore «pour que les païens croient et obéissent». Comprenons bien que, dès le début de son épître aux Romains, Paul confirme que l'obéissance est nécessaire! La croyance seule ne suffit pas! La foi et l'obéissance vont de pair. On obéit parce que l'on croit, on obéit comme le *doulos*, comme le serviteur, comme l'esclave. On obéit à celui à qui on veut appartenir. Quant à la foi, la foi véritable, Dieu ne la donne que si on obéit.

Romains 1:6: *«parmi lesquels vous êtes aussi, vous qui avez été appelés par Jésus-Christ». Ils se trouvent toujours parmi les païens mais, maintenant, ceux à qui Paul écrit sont convertis! Ils ont été appelés par Jésus-Christ, tout comme nous l'avons été nous-mêmes! Souvenons-nous que l'appel vient du Père, mais il passe par Jésus-Christ: «En ce temps-là, Jésus se rendit sur la montagne pour prier, et il passa toute la nuit à prier Dieu. Quand le jour parut, il appela ses disciples, et il en choisit douze, auxquels il donna le nom d'apôtres: Simon, qu'il nomma Pierre; André, son frère; Jacques; Jean; Philippe; Barthélemy; Matthieu; Thomas; Jacques, fils d'Alphée; Simon, appelé le zélote; Jude, fils de Jacques; et Judas Iscariot, qui devint traître» (Luc 6:12-16).*

Tous ceux qui ne sont pas appelés au cours de la présente époque le seront plus tard. Profitez-en pour penser aux miracles, aux protections de Dieu pour nous amener, au moment de l'appel, à la repentance et à la conversion.

Romains 1:7: *«à tous ceux qui, à Rome, sont bien-aimés de Dieu, appelés à être saints: que la grâce et la paix vous soient données de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus-Christ!»*

Paul s'adresse aux saints qui sont à Rome. Les mots «à être» ne figurent pas dans le texte original. Les saints sont des vivants, comme le confirment 2 Corinthiens 1:1, Éphésiens 1:1, Philippiens 1:1, Colossiens 1:2 et Hébreux 13:24.

Les saints ne sont pas des défunts dont l'âme est au ciel, puisque la parole de Dieu nous enseigne que personne n'est monté au ciel (Jean 3:13; Psaume 6:6; Psaume 115:17; Ecclésiaste 9:10, etc.).

C'est la présence du Saint-Esprit de Dieu dans une personne qui la sanctifie. Le Saint-Esprit ne reste pas dans un corps mort. C'est la présence de l'Éternel dans le buisson ardent qui rendit «sainte», qui sanctifia, la terre environnante. *«Moïse dit: Je veux me détourner pour voir quelle est cette grande vision, et pourquoi le buisson ne se consume point. L'Éternel vit qu'il se détournait pour voir; et Dieu l'appela du milieu du buisson et dit: Moïse! Moïse! Et il répondit: Me voici! Dieu dit: N'approche pas d'ici, ôte tes souliers de tes pieds, car le lieu sur lequel tu te tiens est une terre sainte. Et il ajouta: Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob. Moïse se cacha le visage, car il craignait de regarder Dieu» (Exode 3:3-6).*

Dieu ne donne Son Saint-Esprit qu'à ceux qui Lui obéissent. Un saint est donc une personne qui observe les commandements et toute la loi. *«Parce que tu as gardé la parole de la persévérance en moi, je te garderai aussi à l'heure de la tentation qui va venir sur le monde entier pour éprouver les habitants de la terre» (Apocalypse 3:10). «C'est ici la persévérance des saints, qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus» (Apocalypse 14:12). «Et le dragon fut irrité contre la femme, et il s'en alla faire la guerre aux restes de sa postérité, à ceux qui gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus» (Apocalypse 12:17).*

Ces saints qui sont à Rome ont peut-être connu la vérité de différentes façons. Une partie d'entre eux a peut-être connu la vérité le jour de la Pentecôte, à Jérusalem, en l'an 31 de notre ère.

N'oublions pas qu'au bruit qui eut lieu, la multitude accourut et que, parmi eux, il y en avait qui étaient venus de Rome. Peut-être y avait-il des Romains parmi les trois mille personnes baptisées ce jour-là? Lisez Actes 2!

Remarquons bien que Paul ne s'adresse pas à l'Église de Dieu qui est à Rome, comme il le fait pour l'Église de Dieu à Corinthe (1 Corinthiens 1:2; 2 Corinthiens 1:1). Il ne s'adresse pas plus aux évêques ni aux diacres, comme il le fait dans son épître aux Philippiens. Il écrit *«À tous ceux qui, à Rome, sont appelés saints [...]»*. Il semble donc bien qu'il ne soit pas encore question d'une Église à Rome.

Paul termine son introduction en souhaitant que la grâce, c'est-à-dire le pardon non mérité, et la paix leur soient données de la part de Dieu et de Jésus-Christ qui tous deux sont fontaines de grâce et de paix! Paul le dira plus loin: *«Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous?»* (Romains 8:31).

Remarquons que, dans ses lettres, Paul parle souvent de paix! Pourquoi? Avant de connaître la vérité, nous étions ennemis de Dieu.

«Car si, lorsque nous étions ennemis, nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils, à plus forte raison, étant réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie» (Romains 5:10). Il y avait une séparation entre Dieu et nous: *«Non, la main de l'Éternel n'est pas trop courte pour sauver, ni son oreille trop dure pour entendre. Mais ce sont vos crimes qui mettent une séparation entre vous et votre Dieu; ce sont vos péchés qui vous cachent sa face et l'empêchent de vous écouter»* (Ésaïe 59:1-2).

Car nos péchés dressaient un mur, un mur de séparation, un mur d'inimitié, un mur que Jésus-Christ a renversé: *«Car il est notre paix, lui qui des deux n'en a fait qu'un, et qui a renversé le mur de séparation, l'inimitié»* (Éphésiens 2:14).

Mais depuis la mort de Jésus-Christ, depuis notre repentir et notre conversion, depuis que nous avons opté pour le mode de vie, pour la façon de vivre divine, nous sommes réconciliés avec Dieu, nous avons reconnu nos fautes, nous en avons demandé pardon à Dieu, nous essayons de ne plus les réitérer et, depuis lors, la paix est faite, le mur de séparation s'est écroulé.

«Il a voulu par lui réconcilier tout avec lui-même, tant ce qui est sur la terre que ce qui est dans les cieux, en faisant la paix par lui, par le sang de sa croix. Et vous, qui étiez autrefois étrangers et ennemis par vos pensées et par vos mauvaises œuvres, il vous a maintenant réconciliés par sa mort dans le corps de sa chair, pour vous faire paraître devant lui saints, irrépréhensibles et sans reproche, si du moins vous demeurez fondés et inébranlables dans la foi, sans vous détourner de l'espérance de l'Évangile que vous avez entendu, qui a été prêché à toute créature sous le ciel, et dont moi Paul, j'ai été fait ministre» (Colossiens 1:20-23).

Romains 1:8: *«Je rends d'abord grâce à mon Dieu par Jésus-Christ, au sujet de vous tous, de ce que votre foi est renommée dans le monde entier.»*

La foi des membres qui vivaient à Rome était réputée. N'oublions pas que Rome était la capitale de l'empire de l'époque, cette ville devait recevoir de nombreux visiteurs. Paul avait donc la possibilité de savoir, grâce à certains de ces visiteurs — Juifs ou autres —, à quel point l'influence de ces membres était forte sur leurs contemporains.

Maintenant remarquons bien qu'à partir de ce verset et jusqu'au dix-septième, nous nous trouvons devant une sorte de préface par laquelle Paul essaye de se concilier leurs bonnes grâces pour les préparer aux reproches et aux exhortations qu'il va devoir leur adresser.

Cette approche est normale, n'oublions pas qu'ils ne se connaissaient pas, à l'exception de quelques-uns, car il fallait bien que cette lettre soit expédiée à quelqu'un que Paul connaissait.

Romains 1:9: *«Dieu, que je sers en mon esprit dans l'Évangile de son Fils, m'est témoin que je fais sans cesse mention de vous.»*

«Dieu que je sers en mon esprit», c'est-à-dire de tout mon cœur, «dans l'Évangile de son Fils» ou, mieux, dans la connaissance de la bonne nouvelle du royaume de Son Fils.

Rappelons qu'il n'y a qu'un Évangile, un seul qui soit de Dieu, bien qu'il en existe d'autres qui sont de Satan (2 Corinthiens 11:4 et 2 Corinthiens 11:13-15).

Romains 1:10: *«demandant continuellement dans mes prières d'avoir enfin, par sa volonté, le bonheur d'aller vers vous.»*

Paul pensait continuellement au troupeau qui lui avait été confié. Pensons-nous continuellement les uns aux autres dans nos prières?

Paul souhaitait leur rendre visite car il savait qu'une fois sur place, il pourrait les aider, les encourager, les pousser dans le chemin étroit.

Romains 1:11-12: *«Car je désire vous voir, pour vous communiquer quelque don spirituel afin que vous soyez affermis, ou plutôt, afin que nous soyons encouragés ensemble au milieu de vous par la foi qui nous est commune, à vous et à moi.»*

Il est fort possible que, dans ce passage, Paul fasse allusion à certaines personnes qu'il souhaitait établir comme bergers sur le troupeau existant, afin de le paître.

Dans ce verset le mot «*affermis*» peut aussi se traduire par «*établis*», ce que Paul n'aurait pas écrit, si Pierre s'était trouvé à Rome.

Il fait aussi mention d'une «*foi commune*», la sienne et la leur, tout comme il y a une foi commune entre nous, la vôtre et la nôtre; il s'agit, en fait, d'une foi commune à tous les saints.

Romains 1:13: *«Je ne veux pas vous laisser ignorer, frères, que j'ai souvent formé le projet d'aller vous voir, afin de recueillir quelque fruit parmi vous, comme parmi les autres nations; mais j'en ai été empêché jusqu'ici.»*

Souvent Paul a espéré se rendre à Rome; cependant il en a été empêché, peut-être parce que le moment propice n'était pas encore venu. Parfois un serviteur de Dieu envisage une tournée de visites ou des études bibliques dans telle ou telle région, et il en est empêché, souvent par des petits événements qu'il ne peut contrôler et que, plus tard, il comprend.

«*Recueillir quelque fruit*»: Paul pense probablement à quelques ordinations.

Romains 1:14: *«Je me dois aux Grecs et aux barbares, aux savants et aux ignorants.»*

Les Grecs et les Romains appelaient du nom de «*barbares*» tous ceux qui parlaient un langage qu'ils ne comprenaient pas.

Paul a utilisé ce sens dans 1 Corinthiens 14:10-11: *«Quelque nombreuses que puissent être dans le monde les diverses langues [intelligibles], il n'en est aucune qui ne soit une langue intelligible; si donc je ne connais pas le sens de la langue, je serai un barbare pour celui qui parle, et celui qui parle sera un barbare pour moi.»*

Les Égyptiens appelaient aussi «*barbares*» ceux qui n'avaient pas le même langage que le leur. Paul se doit à tous, Grecs et autres, savants et ignorants. «*Grecs*» doit être pris aussi dans le sens de païens par rapport aux Juifs.

Romains 1:15: *«Ainsi j'ai un vif désir de vous annoncer aussi l'Évangile, à vous qui êtes à Rome.»*

Paul vient leur annoncer l'Évangile, il veut le leur annoncer en détail même.

N'oublions pas que, si trois mille personnes se trouvant à Jérusalem le jour de la Pentecôte furent baptisées après le discours de Pierre, elles avaient, malgré leur baptême, encore beaucoup de choses à apprendre.

Romains 1:16-17: *«Car je n'ai point honte de l'Évangile: c'est une puissance de Dieu pour le salut de quiconque croit, du Juif premièrement, puis du Grec, parce qu'en lui est révélée la justice de Dieu par la foi et pour la foi, selon qu'il est écrit: Le juste vivra par la foi.»*

L'Évangile, cette promesse du Royaume, peut être et doit être une des forces qui nous motivent à vouloir faire la volonté de Dieu. Ce fut la force de Paul, voilà pourquoi, au terme de sa vie, il put dire: *«J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi [la foi en Dieu et en Ses promesses]. Désormais la couronne de justice m'est réservée»* (2 Timothée 4:7-8).

«Du Juif premièrement»: c'est à lui qu'en premier lieu la parole a été confiée, c'est aussi par le Juif qu'elle a été préservée.

«En lui est révélée la justice de Dieu par la foi»: la justice qui vient de Dieu. Nous vivons par la foi de Jésus-Christ en nous. Voilà la justice de Dieu par la foi en nous. Nous n'avons donc aucune raison de nous glorifier.

«Le juste vivra par la foi»: cette phrase se trouve quatre fois dans la Bible (Habakuk 2:4, Romains 1:17, Galates 3:11 et Hébreux 10:38).

À cette phrase Luther a ajouté un mot qui ne figure pas dans le texte original. Ce mot, c'est «seulement», transformant cette phrase comme suit: *«Le juste vivra par la foi seulement.»* Ce faisant, il éliminerait la loi divine et ferait fi de ce que Jésus-Christ affirme dans Matthieu 4:4, où Il confirme que *«l'homme doit vivre de toute parole qui sort de la bouche de Dieu»!*

Avec les dix-sept premiers versets, Paul termine ce que l'on pourrait appeler sa préface et, à partir du verset 18, il arrive au sujet même de son épître. Il démontre que les Juifs, malgré leurs privilèges, ne valent pas mieux que les païens.

Romains 1:18: *«La colère de Dieu se révèle du ciel contre toute impiété et toute injustice des hommes qui retiennent injustement la vérité captive.»*

«La colère de Dieu se révèle» et se révélera, elle se manifestera *«contre toute impiété et toute injustice»*.

Pourquoi la *«retiennent»*-ils, la suppriment-ils *«injustement»*? La réponse se trouve dans les versets suivants.

Romains 1:19: *«car ce qu'on peut connaître de Dieu est manifeste pour eux, Dieu le leur ayant fait connaître.»*

L'intellectualisme est entré dans le cœur des hommes. Ils veulent se passer de Dieu! La science a reconnu que la vie ne pouvait venir que de la vie, que de ce qui est vivant. C'est la loi de la biogenèse, et cette loi-là, la science la rejette ou l'accepte, selon ses besoins.

D'où vient la vie? De qui émane-t-elle? Du hasard? Non, la toute première trace de vie ne peut provenir que d'un être en qui la vie réside! Elle ne peut émaner que d'un être vivant et supérieur.

Le premier chapitre de la Genèse, que les hommes considèrent comme une fable, comme un conte à dormir debout, nous donne la réponse.

Et toutes les Églises qui affirment être «chrétiennes», qui professent croire en la parole de Dieu, en la Bible, rejettent le fait que la création, telle qu'elle est décrite dans le premier chapitre de la Genèse, se rapporte à des périodes de vingt-quatre heures.

Romains 1:20-21: *«En effet, les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, se voient comme à l'œil, depuis la création du monde, quand on les*

considère dans ses ouvrages. Ils sont donc inexcusables, puisque, ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, et ne lui ont point rendu grâces; mais ils se sont égarés dans leurs pensées, et leur cœur sans intelligence a été plongé dans les ténèbres.»

La gloire de Dieu, Sa puissance et Sa divinité sont là, à portée de notre main. Si nous regardons vers les cieux, nous y voyons des corps célestes en suspension. Ces masses qui, pour la plupart, sont plus imposantes que notre planète répondent à des lois bien définies. Qui donc est le législateur de ces lois? Le hasard? Qui nous a donné l'intelligence? Est-ce le hasard? Qui fait battre notre cœur? Le hasard?

Nos scientifiques savent qu'ils se heurtent à un mur, ils devraient reconnaître Dieu et Sa main puissante, mais ils préfèrent s'accrocher à de vaines théories.

Romains 1:22-23: *«Se vantant d'être sages, ils sont devenus fous; et ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible en images représentant l'homme corruptible, des oiseaux, des quadrupèdes, et des reptiles.»*

«Se vantant d'être sages»: c'est ce que croit en être la plupart des philosophes, des scientifiques, des intellectuels. Comme le dit le passage, l'homme est devenu fou. Son grand orgueil le pousse à rejeter le Créateur de tout ce qui existe, il préfère s'en remettre au hasard, à l'évolution, ou alors il croit en de faux dieux, des saints qui seraient déjà au ciel près de Dieu, ils pensent que l'Éternel de l'Ancien Testament est le Père, le Très-Haut, ils voient en leur Sauveur un être efféminé, ayant de longs cheveux, toujours pendu au bois.

Paul écrit que l'homme a changé l'image du Dieu incorruptible en oiseaux, en quadrupèdes, en reptiles! N'oublions pas qu'avant Jésus-Christ, les Juifs avaient subi l'influence de la domination égyptienne, et les dieux égyptiens étaient des animaux tels que Anubis (à la tête de chacal ou de chien), Mout (la déesse vautour), Athor (la vache, déesse de la joie et de l'amour), Horus (le faucon, dieu du firmament), etc.

Romains 1:24: *«C'est pourquoi Dieu les a livrés à l'impureté, selon les convoitises de leurs cœurs; en sorte qu'ils déshonorent eux-mêmes leurs propres corps».*

«Livrés» signifie «abandonnés». Dieu les a laissés aller.

Romains 1:25: *«eux qui ont changé la vérité de Dieu en mensonge et qui ont adoré et servi la créature au lieu du Créateur, qui est béni éternellement. Amen!»*

Ils ont changé la vérité en mensonge. Ils connaissaient donc la vérité. Combien de religions n'ont pas changé la vérité en mensonge? Si cela n'était, il n'y aurait qu'une vérité!

Combien ne se remettent pas entre les mains de la créature, des politiciens, des médecins, ou même entre les mains des saints ou d'une vierge que l'on considère comme la mère de Dieu? La science est un dieu, la médecine est un dieu, la politique est un dieu.

Romains 1:26-27: *«C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions infâmes: car leurs femmes ont changé l'usage naturel en celui qui est contre nature; et de même les hommes, abandonnant l'usage naturel de la femme, se sont enflammés dans leurs désirs les uns pour les autres, commettant homme avec homme des choses infâmes, et recevant en eux-mêmes le salaire que méritait leur égarement.»*

Remarquons bien que c'est Dieu qui «les a livrés», abandonnés, laissés aller «à des passions infâmes»; c'était «le salaire» de leur «égarement».

Ceci a été écrit pour nous aider à comprendre à quel point nous devons être attentifs à ne pas nous laisser égarer loin de la vérité et du droit chemin.

Romains 1:28-31: *«Comme ils ne se sont pas souciés de connaître Dieu, Dieu les a livrés à leur sens réprouvé, pour commettre des choses indignes, étant remplis de toute espèce d'injustice, de méchanceté, de cupidité, de malice; pleins d'envie, de meurtre, de querelle, de ruse, de malignité; rapporteurs, médisants, impies, arrogants, hautains,*

fanfarons, ingénieux au mal, rebelles à leurs parents, dépourvus d'intelligence, de loyauté, d'affection naturelle, de miséricorde.»

Ces «*passions infâmes*» étaient en eux, tout comme elles sont en nous, et, comme ils ne se sont pas souciés de connaître Dieu, Dieu les a laissés aller «*à leurs sens réprouvés, pour commettre des choses indignes*», car ils étaient «*remplis de toute espèce d'injustice*» (d'iniquité, selon le texte original).

Romains 1:32: *«Et, bien qu'ils connaissent le jugement de Dieu, déclarant dignes de mort ceux qui commettent de telles choses, non seulement ils les font, mais ils approuvent ceux qui les font.»*

«*Dignes de mort*» car, selon Romains 6:23, «*le salaire du péché, c'est la mort*».

CHAPITRE 2

Dans le deuxième chapitre, Paul corrige les Juifs parce qu'ils se vantent de posséder la loi, mais ne lui obéissent pas.

Romains 2:1: *«Ô homme, qui que tu sois, toi qui juges, tu es donc inexorable; car, en jugeant les autres, tu te condamnes toi-même, puisque toi qui juges, tu fais les mêmes choses.»*

«*Juges*» vient de *krino* qui veut dire «condamner». Dans ce verset, il est question de ceux qui s'érigent en juges et qui, trop souvent, condamnent ceux qui sont moins coupables qu'eux. Ils usent de partialité, ils voient la paille et non la poutre. Nous devons nous rappeler que le Juif avait tendance à accuser et à condamner les païens.

Romains 2:2: *«Nous savons, en effet, que le jugement de Dieu contre ceux qui commettent de telles choses est selon la vérité.»*

«*Le jugement de Dieu*» est la condamnation de Dieu «*selon la vérité*», car Il est un juge impartial.

Romains 2:3: *«Et penses-tu, ô homme, qui juges ceux qui commettent de telles choses, et qui les fais, que tu échapperas au jugement de Dieu?»*

«*Qui juges*» signifie «qui condamnes» (*krino*); le «*jugement de Dieu*» est la condamnation de Dieu!

Paul dit: «Penses-tu, toi qui commets de telles choses (mentionnées au chapitre 1, versets 29 et 30), que tu échapperas à la condamnation de Dieu?» Pourquoi Paul dit-il cela? Parce que les Juifs de l'époque se flattaient de n'avoir rien à craindre de Dieu, sous prétexte qu'ils étaient les enfants d'Abraham, les fils du Royaume.

«*Mais les fils du royaume seront jetés dans les ténèbres du dehors, où il y aura des pleurs et des grincements de dents*» (Matthieu 8:12).

Romains 2:4: *«Ou méprises-tu les richesses de sa bonté, de sa patience et de sa longanimité, ne reconnaissant pas que la bonté de Dieu te pousse à la repentance?»*

«*La bonté de Dieu te pousse*», te convie, t'invite, t'incite «*à la repentance*». C'est Dieu qui, dans Sa grande bonté, nous pousse à la repentance et nous l'octroie. Comme M. Armstrong l'a écrit dans son livre, il se produit toujours une lutte à l'intérieur de l'individu, dans son cœur et dans son esprit. Il est secoué, et cela n'est guère facile car le «moi» ne veut pas mourir. Se repentir, c'est se soumettre de façon inconditionnelle à Dieu, c'est obéir à Sa loi; car rejeter la loi, c'est rejeter automatiquement toute obéissance à Dieu.

Romains 2:5: *«Mais par ton endurcissement et par ton cœur impénitent, tu t'amasses un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu.»*

«*Mais par ton endurcissement*» provoqué par une longue suite de péchés, «*par ton cœur impénitent*», puisqu'il continue à faire le mal, à transgresser la loi, «*tu t'amasses un trésor de colère*». Paul contraste ceci aux richesses de la bonté divine qu'il mentionnait au verset précédent.

Romains 2:6-8: «*qui rendra à chacun selon ses œuvres: réservant la vie éternelle à ceux qui, par la persévérance à bien faire, cherchent l'honneur, la gloire et l'immortalité; mais l'irritation et la colère à ceux qui, par esprit de dispute, sont rebelles à la vérité et obéissent à l'injustice.*»

Il s'agit ici du jugement, du jugement qui a déjà commencé pour la maison de Dieu, pour l'Église de Dieu qui est jugée au cours de la présente époque. Ce jugement continuera ensuite pendant le millénium pour ceux qui vivront à ce moment-là et, enfin, il se poursuivra pour tous ceux qui reviendront à la vie au cours de la période du Grand Trône Blanc.

Romains 2:9-10: «*Tribulation et angoisse sur toute âme d'homme qui fait le mal, sur le Juif premièrement, puis sur le Grec! Gloire, honneur et paix pour quiconque fait le bien, pour le Juif premièrement, puis pour le Grec!*»

«*Sur le Juif premièrement*», car il connaît la loi; «*puis sur le Grec*», mais le mot «*Grec*» est pris ici dans le sens de païen par rapport au Juif.

Romains 2:11: «*Car devant Dieu, il n'y a point d'acception de personnes.*»

Chacun aura sa chance et connaîtra la vérité. Chacun aura la possibilité de faire la volonté de Dieu ou de la rejeter, et il n'y aura ainsi plus d'excuses pour personne. Tous les hommes seront égaux devant Dieu!

Bien que Dieu veuille que tous les hommes soient sauvés, Il ne forcera personne à recevoir le salut, la vie éternelle.

Romains 2:12: «*Tous ceux qui ont péché sans la loi périront aussi sans la loi et tous ceux qui ont péché avec la loi seront jugés par la loi.*»

«*Tous ceux qui ont péché sans la loi*»: tous ceux qui ont transgressé la loi sans savoir qu'ils la transgressaient, puisqu'ils en ignoraient l'existence sont morts «*sans la loi*», sans l'avoir connue, et c'est toujours le cas de beaucoup de personnes à l'heure actuelle.

«*Tous ceux qui ont péché avec la loi*», avec la connaissance de la loi, «*seront jugés par la loi*», condamnés par la loi.

Pour nous qui avons été appelés et qui connaissons la vérité, c'est la loi qui nous condamne quand nous la transgressons, c'est elle qui fait de nous des coupables, tout comme le code de la route condamne celui qui l'enfreint, celui qui le transgresse. Cependant, si nous nous remettons sous le sang de Christ, si nous confessons nos fautes à Dieu, alors Il est fidèle et juste pour nous pardonner et nous purifier de tout péché, comme cela est indiqué dans 1 Jean 1:9: «*Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner, et pour nous purifier de toute iniquité.*»

Romains 2:13: «*Ce ne sont pas, en effet, ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu, mais ce sont ceux qui la mettent en pratique qui seront justifiés.*»

Ce verset est de la plus haute importance, car il confirme que la loi n'est nullement abolie, mais que sa mise en pratique, c'est-à-dire son observance, son obéissance, est nécessaire pour être justifié. Dans ce passage, Paul confirme bien que seuls ceux qui pratiquent la loi seront justifiés.

Que veut dire Paul par «*Ce ne sont pas [...] ceux qui écoutent la loi [...]*»? Quand pouvait-on l'écouter? Dans les synagogues, les jours de sabbat, quand elle était lue!

De quelle loi s'agit-il? La réponse nous est donnée par Luc: «*Puis il leur dit: C'est là ce que je vous disais lorsque j'étais encore avec vous, qu'il fallait que s'accomplisse tout*

ce qui est écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les psaumes» (Luc 24:44).

«*La loi de Moïse*»: Genèse, Exode, Lévitique, Nombres et Deutéronome.

«*Les prophètes*»: Josué et les Juges, 1 et 2 Samuel, 1 et 2 Rois, Ésaïe, Jérémie, Ézéchiel ainsi que les douze petits prophètes.

«*Les psaumes*» ou les Écritures: Psaumes, Proverbes, Job, Cantique des cantiques, Ruth, Lamentations, Ecclésiaste, Es-ther, Daniel, Esdras et Néhémie, 1 et 2 Chroniques.

En un mot, tout l'Ancien Testament. Mais nous savons maintenant que cela doit inclure le Nouveau Testament qui n'était pas encore écrit au moment où Jésus-Christ faisait la citation que nous avons lue dans Luc 24:44.

Romains 2:14-16: «*Quand les païens, qui n'ont point la loi, font naturellement ce que prescrit la loi, ils sont, eux qui n'ont point la loi, une loi pour eux-mêmes; ils montrent que l'œuvre de la loi est écrite dans leur cœur, leur conscience en rendant témoignage, et leurs pensées s'accusant ou se défendant tour à tour. C'est ce qui paraîtra au jour où, selon mon Évangile, Dieu jugera par Jésus-Christ les actions secrètes des hommes.*»

«*Quand les païens [...] font naturellement ce que prescrit la loi*!» Grâce à quoi? Grâce à la lumière intérieure de leur conscience, et cela sans l'enseignement extérieur d'une loi écrite.

S'il arrive que des gentils, des païens, qui ne possèdent pas la loi, qui ne connaissent même pas la loi donnée par Dieu à Moïse (au contraire des Juifs qui eux connaissent la loi), si ces païens guidés par leur raison, par leur conscience, se mettent à pratiquer des choses que la loi ordonne, cela démontre qu'ils ont une loi gravée au fond de leur cœur, alors que les Juifs ont une loi gravée sur deux tables de pierre. Partant de cela, le Juif ne peut ni se prévaloir, ni se glorifier d'avoir une loi, puisque les païens en ont une aussi; car point ne suffit d'avoir une loi, encore faut-il l'observer. Et cette loi doit toujours être observée de nos jours.

«*Tu es proche, ô Éternel! Et tous tes commandements sont la vérité. Dès longtemps je sais par tes préceptes que tu les as établis pour toujours*» (Psaume 119:151-152). «*Le fondement de ta parole est la vérité, et toutes les lois de ta justice sont éternelles*» (v. 160).

Tout ce que Paul a dit jusqu'à présent devrait être suffisant pour remuer la conscience des Juifs, voilà pourquoi il ne va pas mâcher ses mots.

À la lecture des versets qui suivent, on va d'ailleurs constater qu'il y a une certaine nervosité chez lui, que son but est d'essayer de leur faire comprendre que leur connaissance supérieure et leurs privilèges ne font qu'aggraver leur condamnation, qu'en fait, eux qui connaissent la loi et qui la transgressent sont en quelque sorte condamnés par l'attitude des gentils qui ne la connaissent pas, mais qui lui obéissent.

Dans les versets qui suivent, Paul fait des reproches aux Juifs, mais faisons bien attention à ce que nous lisons, car ces versets s'appliquent aussi à nous.

Romains 2:17: «*Toi qui te donnes le nom de Juif, qui te reposes sur la loi, qui te glorifies de Dieu*».

«*Toi [...] qui te reposes sur la loi*»: toi qui te sens en confiance et en sécurité parce que tu connais la loi.

«*Toi [...] qui te glorifies de Dieu*»: qui tires avantage et te sens honoré de connaître Dieu, d'avoir été connu et choisi de Dieu.

Romains 2:18: «*qui connais sa volonté, qui apprécies la différence des choses, étant instruit par la loi*».

«*Toi [...] qui connais sa volonté*», alors que d'autres l'ignorent et n'en ont jamais entendu parler, toi qui tires orgueil de connaître «*la différence des choses*» et d'être «*instruit par la loi*».

Romains 2:19-20: «*toi qui te flattes d'être le conducteur des aveugles, la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres, le docteur des insensés, le maître des ignorants, parce que tu as dans la loi la règle de la science et de la vérité.*»

Pouvons-nous nous reconnaître dans cette description? Combien parmi nous se flattent d'enseigner ceux qui les entourent, se faisant un devoir de leur enfoncer de force la vérité dans la gorge? Ils font étalage de leur connaissance et, trop souvent, ils sont une pierre d'achoppement plus qu'autre chose.

Romains 2:21-23: «*toi donc qui enseignes les autres, tu ne t'enseignes pas toi-même! Toi qui prêches de ne pas dérober, tu dérobes! Toi qui dis de ne pas commettre d'adultère, tu commets l'adultère! Toi qui as en abomination les idoles, tu commets des sacrilèges! Toi qui te fais une gloire de la loi, tu déshonores Dieu par la transgression de la loi!*»

Est-ce que ceci ne s'adresse pas aussi à chacun d'entre nous? Nous blâmons les autres parce qu'ils ne se conforment pas à la parole de Dieu, mais nous oublions que le voile qui leur masque la compréhension ne leur a pas encore été ôté, alors qu'il l'a été pour nous! Ne déshonorons-nous pas Dieu plus qu'eux à cause de nos transgressions?

Romains 2:24: «*Car le nom de Dieu est à cause de vous blasphémé parmi les païens, comme cela est écrit.*»

Pouvons-nous affirmer que «*le nom de Dieu*» n'est pas «*blasphémé parmi les païens*» à cause de nous? On m'a déjà dit: «*Mais enfin, Monsieur Carion, vous n'allez tout de même pas hésiter entre la parole d'un païen et celle d'un chrétien?*»

Qui croirez-vous?

Pensez-vous que les païens sont toujours des menteurs? Pouvons-nous affirmer que nos paroles sont toujours la vérité? Pourquoi faudrait-il que le choix soit toujours en faveur du chrétien?

Romains 2:25: «*La circoncision est utile, si tu mets en pratique la loi; mais si tu transgresses la loi, ta circoncision devient incirconcision.*»

La circoncision est un signe de l'alliance conclue entre Dieu et Abraham, ainsi qu'avec sa postérité; cependant, elle devient sans valeur pour celui qui transgresse la loi, pour celui qui n'observe pas les conditions de l'alliance.

Romains 2:26: «*Si donc l'incirconcis observe les ordonnances de la loi, son incirconcision ne sera-t-elle pas tenue pour circoncision?*»

Par contre, l'incirconcis qui observe la loi est comme s'il était circoncis, car il accomplit les conditions de l'alliance.

Romains 2:27: «*L'incirconcis de nature, qui accomplit la loi, ne te condamnera-t-il pas, toi qui la transgresses, tout en ayant la lettre de la loi et la circoncision?*»

«*Incirconcis de nature*»: est incirconcis de nature celui qui l'est par suite de sa naissance ou encore à cause des coutumes de son pays, parce que le pays ne reconnaît pas la circoncision. Cet incirconcis ne te condamne-t-il pas justement à cause de son observance, de son obéissance à la loi divine, alors que toi qui es Juif et qui possèdes la lettre de la loi et la circoncision, ce signe de l'alliance, tu es un transgresseur de la loi?

Romains 2:28: «*Le Juif, ce n'est pas celui qui en a les dehors; et la circoncision, ce n'est pas celle qui est visible dans la chair.*»

«*Le Juif*», mais le Juif véritable, «*ce n'est pas celui qui*» affirme l'être, tout comme le chrétien, mais le chrétien véritable, ce n'est pas celui qui s'en vante; quant à «*la*

circoncision», mais la véritable circoncision, ce n'est pas celle qui est apparente «*dans la chair*».

Romains 2:29: «*Mais le Juif, c'est celui qui l'est intérieurement; et la circoncision, c'est celle du cœur, selon l'esprit et non selon la lettre. La louange de ce Juif ne vient pas des hommes, mais de Dieu.*»

«*Le Juif*», mais le Juif véritable, «*c'est celui qui l'est*» aussi «*intérieurement*», le vrai Juif comme le vrai chrétien, c'est celui qui l'est «*selon la lettre*» mais aussi «*selon l'esprit*», tout comme «*la circoncision*» est «*celle du cœur, selon l'esprit et non selon la lettre*».

Bien que Paul ne mette pas en doute la lettre de la loi, il sait que le Juif possède déjà la lettre de la loi, c'est ce qu'il écrit au verset 27, mais il doit aussi observer «*l'esprit*» de la loi.

Par contre, pour «*la circoncision*», celle qui compte, «*c'est celle du cœur*», celle qui est «*selon l'esprit*» et non celle qui est «*selon la lettre*».

Pourquoi Paul dit-il cela? Parce que ayant été enseigné aux pieds de Gamaliel, il connaît les saintes Écritures, il sait donc que ce qui est physique est l'image du spirituel, et, tout comme la circoncision physique consiste à enlever un morceau de chair, la circoncision spirituelle, qui est celle du cœur, consiste à ôter notre nature humaine par la conversion, par un nouveau mode de vie.

La circoncision physique concerne l'organe de reproduction de la vie physique, alors que la circoncision du cœur, c'est-à-dire de l'esprit, concerne l'esprit qui est reproduit par la vie éternelle.

La circoncision physique permet une plus grande propreté de l'organe reproducteur. La circoncision spirituelle permet une plus grande propreté de nos pensées, de notre esprit. La circoncision physique a été donnée à l'époque de l'Ancien Testament, comme signe dans la chair du peuple de Dieu, mais aujourd'hui la circoncision physique est sans valeur spirituelle.

Au cours du millénium, tout homme sera circoncis physiquement et spirituellement, c'est ce que confirme Ézéchiel 44:9: «*Ainsi parle le Seigneur, l'Éternel: Aucun étranger, incirconcis de cœur et incirconcis de chair, n'entrera dans mon sanctuaire, aucun des étrangers qui seront au milieu des enfants d'Israël.*»

Paul n'ignorait pas que l'Ancien Testament faisait déjà mention de la circoncision du cœur. Deutéronome 10:16: «*Vous circoncirez donc votre cœur, et vous ne roidirez plus votre cou.*» Deutéronome 30:6: «*L'Éternel, ton Dieu, circoncira ton cœur et le cœur de ta postérité, et tu aimeras l'Éternel, ton Dieu, de tout ton cœur et de toute ton âme, afin que tu vives.*»

Et Paul termine le deuxième chapitre de son épître aux Romains en écrivant: «*La louange de ce Juif, du Juif véritable, non pas celui qui en a les dehors, mais qui l'est intérieurement, qui observe la loi selon la lettre et l'esprit, et qui est circoncis de cœur, la louange de ce Juif ne vient pas des hommes mais de Dieu.*»

Pensez-vous, mes frères et mes soeurs, que des louanges nous viennent de Dieu, qu'Il nous approuve et qu'Il Se félicite de nous avoir choisis? Croyez-vous qu'Il peut dire de vous et de moi à Ses anges: «*Avez-vous remarqué mon serviteur? Avez-vous remarqué ma servante? Ils sont intègres et droits, craignant Dieu et se détournant du mal?*» (cf. Job 1:8). Dieu peut-Il dire cela de vous et de moi? Nous devrions pouvoir répondre à cette question. Quelle est donc la réponse?

CHAPITRE 3

Après avoir lu ce que Paul a écrit dans les deux premiers chapitres, les Juifs pouvaient se demander quel était leur avantage. Paul va donc poser la question pour eux et y répondre.

Romains 3:1: *«Quel est donc l'avantage des Juifs, ou quelle est l'utilité de la circoncision?»*

Dans ce verset, Paul veut voir la différence entre les Juifs et les gentils. Les gentils ont une philosophie humaine remplie de diverses superstitions, tandis que les Juifs ont la loi, ils connaissent la parole de Dieu.

En faisant cette comparaison entre Juifs et gentils, en posant la question *«Quel est donc l'avantage des Juifs?»*, il en vient à poser la question de l'utilité, du profit, du bénéfice de la circoncision dont il est question à la fin du deuxième chapitre.

Paul devra souvent expliquer que la circoncision fait partie des lois rituelles qui sont abolies; mais ce qu'il ne dit pas, c'est qu'au point de vue de la santé et de l'hygiène, la circoncision est très bonne et devrait encore être pratiquée, sinon Dieu ne l'aurait pas donnée au début. Cependant nous savons que, depuis la mort de Jésus-Christ, elle n'est plus un rite religieux.

Romains 3:2: *«Il est grand de toute manière, et tout d'abord en ce que les oracles de Dieu leur ont été confiés.»*

L'avantage des Juifs *«est grand de toute manière»* et avant tout parce que *«les oracles de Dieu leur ont été confiés»*. *«Oracles»*: ce mot est traduit du grec *logion*, pouvant aussi se traduire par *«propos»* ou par *«paroles»*.

Ayant été les gardiens de la parole de Dieu, les Juifs avaient gardé la connaissance de la loi, des sabbats, des fêtes, ce qui leur donnait un avantage sur les gentils qui, eux, n'en avaient jamais entendu parler.

Romains 3:3: *«Eh quoi! Si quelques-uns n'ont pas cru, leur incrédulité anéantira-t-elle la fidélité de Dieu?»*

Parmi ceux qui *«n'ont pas cru»*, il y en a qui ont acquis un certain degré d'*«incrédulité»* parce qu'ils jugeaient le christianisme par les personnes ou à travers les personnes qui professaient être chrétiennes, mais qui ne vivaient pas selon les préceptes chrétiens.

À la fin du verset, remarquons bien qu'il est question de *«la fidélité de Dieu»* et non de la fidélité **en** Dieu!

«Si nous sommes infidèles, il demeure fidèle, car il ne peut se renier lui-même» (2 Timothée 2:13).

Romains 3:4: *«Loin de là! Que Dieu, au contraire, soit reconnu pour vrai, et tout homme pour menteur, selon qu'il est écrit: Afin que tu sois trouvé juste dans tes paroles, et que tu triomphes lorsqu'on te juge.»*

Cette citation est tirée de Psaume 51:6.

Romains 3:5-6: *«Mais si notre injustice établit la justice de Dieu, que dirons-nous? Dieu est-il injuste quand il déchaîne sa colère? (Je parle à la manière des hommes.) Loin de là! Autrement, comment Dieu jugerait-il le monde?»*

Dieu juge et jugera par l'intermédiaire de Jésus-Christ à qui Il a remis tout jugement, et Jésus-Christ juge par Sa parole, Sa parole qui définit ce qu'est le péché.

Romains 3:7-8: *«Et si, par mon mensonge, la vérité de Dieu éclate davantage pour sa gloire, pourquoi suis-je moi-même encore jugé comme pécheur? Et pourquoi ne ferions-nous pas le mal afin qu'il en arrive du bien, comme quelques-uns, qui nous calomnient, prétendent que nous le disons? La condamnation de ces gens est juste.»*

Paul se réfère ici à une sorte de religion que certains suivent. Ils disent: *«Nous faisons le mal et Dieu a la grâce! Par Sa grâce, Il est capable de nous pardonner et ce*

pardon montre la grandeur de Dieu. Par conséquent, plus nous péchons, plus nous démontrons la grandeur de Dieu, et cela Le rend encore plus grand. Par conséquent, péchons encore plus!»

«*La condamnation de ces gens*», de ceux qui calomniaient Paul, «*est juste*». Certains ont calomnié Paul et celui-ci sait que leur calomnie les accuse et les condamne.

Romains 3:9: «*Quoi donc! Sommes-nous plus excellents? Nullement. Car nous avons déjà prouvé que tous, Juifs et Grecs, sont sous l'empire du péché.*»

«*Sommes-nous*», nous les Juifs, «*plus excellents*», meilleurs que les gentils? «*Nullement*», dit Paul!

Faisons attention lorsque Paul utilise le pronom «*nous*»: il s'agit des Juifs, tandis que «*eux*» et «*vous*» s'appliquent aux gentils, aux païens.

Les Juifs, bien qu'ayant des avantages, n'ont aucune supériorité sur les païens: tous ont péché.

Romains 3:10-12: «*selon qu'il est écrit: Il n'y a point de juste, pas même un seul; nul n'est intelligent, nul ne cherche Dieu; tous sont égarés, tous sont pervertis; il n'en est aucun qui fasse le bien, pas même un seul.*»

«*Nul ne cherche Dieu*»: voici une affirmation qui devrait nous faire réfléchir! Pas plus que nous n'avons vraiment recherché Dieu, les contemporains de Paul ne L'avaient recherché.

Pierre et André n'essayaient nullement de trouver le Christ, pas plus que Jacques et Jean. Ils étaient pêcheurs et étaient plus préoccupés par leur métier que par autre chose. C'est Jésus-Christ qui les a appelés et qui leur a demandé de Le suivre.

«*Comme il marchait le long de la mer de Galilée, il vit deux frères, Simon, appelé Pierre, et André, son frère, qui jetaient un filet dans la mer; car ils étaient pêcheurs. Il leur dit: Suivez-moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes. Aussitôt, ils laissèrent les filets et le suivirent. De là étant allé plus loin, il vit deux autres frères, Jacques, fils de Zébédée, et Jean, son frère, qui étaient dans une barque avec Zébédée, leur père, et qui réparaient leurs filets. Il les appela, et aussitôt ils laissèrent la barque et leur père, et le suivirent*» (Matthieu 4:18-22).

Voilà pourquoi Jésus-Christ a dit: «*Nul ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire; et je le ressusciterai au dernier jour*» (Jean 6:44). «*Et il ajouta: C'est pourquoi je vous ai dit que nul ne peut venir à moi, si cela ne lui a été donné par le Père*» (v. 65).

Ce n'est qu'après cela que Jésus-Christ révèle, qu'Il fait connaître, le Père.

«*Jésus lui dit: Je suis le chemin, la vérité, et la vie. Nul ne vient au Père que par moi*» (Jean 14:6).

C'est le Père qui prédestine et appelle ceux qui sont appelés à être prédestinés et à recevoir l'appel.

Cela signifie-t-il que des milliers d'années avant notre naissance, Dieu connaissait nos noms, qu'Il savait que nous devions naître en ce XXe siècle et qu'Il nous a connus des millions d'années avant la création d'Adam? «*En lui, Dieu nous a élus avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et irrépréhensibles devant lui, nous ayant prédestinés dans son amour à être ses enfants d'adoption par Jésus-Christ, selon le bon plaisir de sa volonté*» (Éphésiens 1:4-5).

«*Dieu qui nous a sauvés, et nous a adressé une sainte vocation, non à cause de nos œuvres, mais selon son propre dessein, et selon la grâce qui nous a été donnée en Jésus-Christ avant les temps éternels*» (2 Timothée 1:9).

Quoi qu'il en soit, Dieu a prévu qu'en ce XXe siècle, un certain nombre de personnes seraient appelées, amenées à l'appel, pour accomplir quelque chose au sein de Son œuvre.

Rappelons-nous que la prédestination ne signifie pas que nous serons soit sauvés ou perdus, elle signifie que nous sommes appelés pour la présente époque, sinon c'est pour plus tard.

Retenons cependant que personne ne cherche Dieu, c'est Dieu qui nous cherche, c'est Dieu qui lance la ligne et qui ferre: nous sommes le poisson.

Romains 3:13: *«Leur gosier est un sépulcre ouvert; ils se servent de leur langue pour tromper; ils ont sous leurs lèvres un venin d'aspic.»*

«Un sépulcre ouvert»: il dégage un relent de mort, une odeur fétide, et le sépulcre est ouvert pour y recevoir ceux qui «sous leurs lèvres» ont «un venin d'aspic».

Ce verset est à rapprocher de Jacques 3:8: *«Mais la langue, aucun homme ne peut la dompter; c'est un mal qu'on ne peut réprimer; elle est pleine d'un venin mortel.»*

Romains 3:14-18: *«Leur bouche est pleine de malédiction et d'amertume; ils ont les pieds légers pour répandre le sang; la destruction et le malheur sont sur leur route; ils ne connaissent pas le chemin de la paix; la crainte de Dieu n'est pas devant leurs yeux.»*

Si la crainte de l'Éternel, qui est le commencement de la sagesse, était devant leurs yeux, alors ils ne se serviraient plus de leur langue pour tromper, la malédiction ne serait plus dans leur bouche, ils ne répandraient plus le sang, ils connaîtraient le chemin de la paix.

Romains 3:19: *«Or nous savons que tout ce que dit la loi, elle le dit à ceux qui sont sous la loi, afin que toute bouche soit fermée et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu.»*

Paul se réfère ici à la loi des dix commandements. «Ceux qui sont sous la loi»: de qui s'agit-il? Quand on a transgressé la loi, celle-ci requiert alors notre vie, car «le salaire du péché, c'est la mort», c'est l'amende dont on est passible pour l'avoir transgressée. Être «sous la loi», c'est être sous l'amende, sous la malédiction de la loi. «Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous, – car il est écrit: Maudit est quiconque est pendu au bois» (Galates 3:13).

Jésus-Christ est venu, Il a payé cette amende à notre place et Il est «devenu malédiction pour nous», c'est-à-dire qu'Il a été maudit à notre place.

Être «sous la loi», ne se rapporte nullement à une personne qui observe la loi. Nous savons, et la Bible le prouve suffisamment, que nous devons toujours obéir aux lois divines.

«Tout ce que dit la loi»: elle le dit à ceux qui sont sous la loi, sous la malédiction de la loi. La loi s'adresse donc à tous, puisque tous ont péché, afin que toute bouche soit fermée, afin que personne ne puisse se glorifier et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu. Quels que soient le ou les commandements qui ont été transgressés, nous devenons alors coupables vis-à-vis de tous les commandements, vis-à-vis de toute la loi.

«Car quiconque observe toute la loi, mais pêche contre un seul commandement, devient coupable de tous. En effet, celui qui a dit: Tu ne commettras point d'adultère, a dit aussi: Tu ne tueras point. Or, si tu ne commets point d'adultère, mais que tu commettes un meurtre, tu deviens transgresseur de la loi» (Jacques 2:10-11).

Romains 3:20: *«Car nul ne sera justifié devant lui par les œuvres de la loi, puisque c'est par la loi que vient la connaissance du péché.»*

«Car nul ne sera justifié»: c'est-à-dire innocenté, disculpé, absous, blanchi, pardonné, lavé, libéré de l'amende du péché, «par les œuvres de la loi, puisque c'est par la loi que vient la connaissance du péché». Le but de la loi est de nous faire connaître le péché!

Personne n'est justifié par un rituel quelconque. Les gentils croyaient qu'un homme pouvait expier en se punissant lui-même. Cette idée païenne se retrouve encore aujourd'hui dans certains ordres monastiques catholiques.

Les Juifs, eux, considéraient les rituels physiques, dont la circoncision et les autres ordonnances charnelles, comme des punitions; mais ces rituels ne les justifiaient pas plus qu'aujourd'hui nous ne sommes justifiés parce que nous observons les dix commandements.

Le but de la loi est de nous dire ce qu'est le péché. Voilà pourquoi, un peu plus loin, Paul écrit: *«Je n'ai connu le péché que par la loi»* (Romains 7:7).

Que signifie donc *«les oeuvres de la loi»*? Le mot «oeuvre» est traduit d'*ergon*, qui, lorsqu'il est repris dans l'expression *«oeuvres de la loi»*, se rapporte à un travail dur et pénible, un labeur, une peine sous forme d'effort. Il s'agit d'un dur labeur physique, un accomplissement sous forme d'obéissance. Voyez à ce sujet notre étude sur l'épître aux Galates.

Ce n'est pas parce que nous faisons aujourd'hui ce que toute la loi nous demande que nous pouvons prétendre être sauvés ou justifiés. Toutes nos fautes passées sont encore au-dessus de nous, elles nous condamnent et nous sommes encore sous l'amende, sous la malédiction du péché, sous la pénalité de la loi, parce que nous l'avons transgressée.

Romains 3:21: *«Mais maintenant, sans la loi est manifestée la justice de Dieu, à laquelle rendent témoignage la loi et les prophètes».*

«Mais maintenant, sans la loi», en dehors, indépendamment de la loi, *«est manifestée la justice de Dieu»*, l'équité, l'impartialité de Dieu. Et *«la loi et les prophètes»*, l'Ancien Testament, témoignent que Dieu est un Dieu juste et équitable.

Romains 3:22: *«justice de Dieu par la foi de Jésus-Christ pour tous ceux qui croient. Il n'y a point de distinction.»*

Il n'est pas question ici de notre foi en Jésus-Christ, mais de la foi qui nous a été donnée par le Saint-Esprit! C'est la foi qui vient de Dieu, qui est un don de Dieu.

C'est la foi dans le sacrifice de Jésus-Christ, *«pour tous ceux qui croient. Il n'y a point de distinction»*, c'est pour tous!

Romains 3:23-24: *«Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu; et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ.»*

«Car tous ont péché», en commençant par Adam et en passant par toutes les générations, jusqu'à nous et les générations à suivre.

«Ils sont gratuitement justifiés», blanchis, pardonnés, lavés, absous, par Sa grâce, par Son pardon non mérité et non par des performances qu'il nous faut accomplir de toute façon. Et cette justification se fait *«par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ»*, par le moyen du rachat des péchés qui est en Jésus-Christ et qui n'est qu'en Jésus-Christ.

Romains 3:25: *«C'est lui que Dieu a destiné, par son sang, à être, pour ceux qui croiraient, victime propitiatoire, afin de montrer sa justice, parce qu'il avait laissé impunis les péchés commis auparavant, au temps de sa patience».*

«C'est lui», c'est Jésus-Christ, *«que Dieu a destiné»*, a établi d'avance, a prédestiné à être victime propitiatoire, à être la victime pour le pardon des péchés. Ceci est à rapprocher du sang qui devait être aspergé sur le propitiatoire, lors du jour des Expiations, conformément à Lévitique 16.

Quand Jésus-Christ a-t-il été prédestiné à être victime expiatoire?

«Et tous les habitants de la terre l'adoreront, ceux dont le nom n'a pas été écrit dès la fondation du monde dans le livre de vie de l'agneau qui a été immolé» (Apocalypse 13:8).

Ce passage est mal traduit. Il faut lire: *«ceux dont le nom n'a pas été écrit dans le livre de vie de l'agneau qui a été immolé dès la fondation du monde»*, ce que confirme 1 Pierre 1:20.

«Parce qu'il avait laissé impunis les péchés commis auparavant, au temps de sa patience»: cela serait mieux traduit par *«parce qu'Il a pardonné les péchés commis dans le passé, grâce à Sa patience, à Sa longanimité.»*

Autrement dit, le sacrifice de Jésus-Christ couvre aussi bien les péchés actuels que les transgressions de la loi commises auparavant par les générations précédentes qui, elles aussi, pourront être justifiées par le sang du Christ qui S'est offert en sacrifice pour tous lors de la deuxième résurrection!

Romains 3:26: *«afin, dis-je, de montrer sa justice dans le temps présent, de manière à être juste tout en justifiant celui qui a la foi en Jésus.»*

«Afin de montrer sa justice», Son équité, Son impartialité, *«dans le temps présent, de manière à être juste»*, sans faire acception de personnes, *«tout en justifiant»*, disculpant, absolvant, pardonnant celui qui a la foi en Jésus-Christ.

Romains 3:27: *«Où donc est le sujet de se glorifier? Il est exclu. Par quelle loi? Par la loi des œuvres? Non, mais par la loi de la foi.»*

Les Juifs se glorifiaient parce qu'ils avaient la loi et les œuvres de la loi: sacrifices, circoncision. Les gentils, eux, se glorifiaient parce que, pensaient-ils, ils avaient une grande connaissance.

Romains 3:28: *«Car nous pensons que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi.»*

«L'homme est justifié», absous, pardonné, blanchi, parce que la culpabilité de ses fautes passées est payée, Jésus-Christ l'ayant payée par Son sang.

Ceci se rapporte à toutes nos fautes passées. Ce n'est pas notre justice d'aujourd'hui, notre respect des commandements et de la loi, qui nous justifie. On est justifié par le sang de Jésus-Christ.

Romains 3:29-30: *«Ou bien Dieu est-il seulement le Dieu des Juifs? Ne l'est-il pas aussi des païens? Oui, il l'est aussi des païens, puisqu'il y a un seul Dieu, qui justifiera par la foi les circoncis et par la foi les incirconcis.»*

Tous, Juifs ou incirconcis, nous sommes justifiés par le sacrifice de Jésus-Christ.

Romains 3:31: *«Anéantissons-nous donc la loi par la foi? Loin de là! Au contraire, nous confirmons la loi.»*

Non, la foi n'anéantit pas, elle ne détruit ni n'abolit la loi. Notre observance de la loi aujourd'hui n'efface pas les offenses, les transgressions de la loi que nous avons commises hier ou l'année passée.

Notre foi en Jésus-Christ abolit-elle la loi de façon telle que nous n'ayons plus à l'observer? *«Loin de là»*, dit Paul! *«Au contraire, nous confirmons la loi»*, nous confirmons son existence, sa réalité.

CHAPITRE 4

Nous en arrivons maintenant au quatrième chapitre que nous devons bien comprendre si nous voulons saisir le sens de l'épître de Paul aux Romains.

Romains 4:1: *«Que dirons-nous donc qu'Abraham, notre père, a obtenu selon la chair?»*

Mais a-t-il vraiment obtenu quelque chose selon la chair ou non?

Romains 4:2: *«Si Abraham a été justifié par les œuvres, il a sujet de se glorifier, mais non devant Dieu.»*

«*Si Abraham a été justifié par les œuvres*»: il ne peut être question ici des œuvres de la loi, des durs labeurs physiques qui ont été donnés à Moïse sept siècles après Abraham et neuf mois après que le peuple d'Israël se fut trouvé devant le Sinaï. La loi des sacrifices n'existait pas encore à l'époque d'Abraham. Les sacrifices qu'Abel, Noé, Abraham, Jacob et d'autres offrirent n'avaient donc rien à voir avec ce que Dieu institua dans Exode 40 et les premiers chapitres du Lévitique.

Paul se réfère donc ici à l'obéissance d'Abraham, à sa soumission à Dieu! Nous savons qu'il s'est soumis à la circoncision, lui et tous ceux de sa maison. Est-ce que cela l'a justifié? Absolument pas!

«*Si [et remarquons bien le si], si Abraham a été justifié par les œuvres, il a sujet de se glorifier, mais non devant Dieu*» car, du point de vue divin, Abraham n'a aucun motif, aucune raison, de se vanter.

L'obéissance seule n'a jamais apporté à Abraham la moindre justification, le moindre acquittement des fautes passées et, s'il fut appelé l'ami de Dieu, c'est parce qu'il crut à Dieu et qu'il Lui obéit.

D'autre part, voyons ce qu'en dit Jacques: «*Veux-tu savoir, ô homme vain, que la foi sans les œuvres est inutile?*» (Jacques 2:20).

«*La foi sans les œuvres est inutile*». Pourquoi? Parce que c'est une foi morte! Si nous continuons à vivre dans le péché, dans la transgression de la loi, où est alors notre confiance dans le Fils de Dieu, dans Son sacrifice? «*Abraham, notre père, ne fut-il pas justifié par les œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel?*» (Jacques 2:21).

Abraham montra sa foi en Dieu en acceptant d'offrir Isaac en sacrifice. Il savait que Dieu lui avait promis une nombreuse postérité par ce fils-là. Il avait donc la certitude que Dieu le ressusciterait pour que puisse venir cette postérité promise.

«*C'est par la foi qu'Abraham offrit Isaac, lorsqu'il fut mis à l'épreuve, et qu'il offrit son fils unique, lui qui avait reçu les promesses, et à qui il avait été dit: En Isaac sera nommée pour toi une postérité. Il pensait que Dieu est puissant, même pour ressusciter les morts; aussi le recouvra-t-il par une sorte de résurrection*» (Hébreux 11:17-19).

C'est sa confiance, sa foi en Dieu qui le poussa à obéir et c'est cette foi qui le justifia. Mais comprenons bien la signification de ce que Jacques écrit en tenant compte des versets suivants: «*Tu vois que la foi agissait avec ses œuvres et que par les œuvres la foi fut rendue parfaite*» (Jacques 2:22).

La foi agit avec les œuvres, avec notre obéissance. L'une ne va pas sans l'autre, elles sont indissociables! Comprendons bien ce verset, c'est un verset clé. «*Ainsi s'accomplit ce que dit l'Écriture: Abraham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice; et il fut appelé ami de Dieu*» (Jacques 2:23).

Nous aussi, nous pouvons être appelés «*amis de Dieu*», si nous Lui obéissons, si nous faisons ce qu'Il nous commande. En S'adressant à Ses disciples, Jésus-Christ leur déclara: «*Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande*» (Jean 15:14).

«*Vous voyez que l'homme est justifié par les œuvres, et non par la foi seulement*» (Jacques 2:24). «*Vous voyez que l'homme est justifié*», il est blanchi, pardonné, «*par les œuvres*», par l'obéissance, par le repentir et la conversion, en suivant la voie divine, la façon de vivre qui nous est donnée par Dieu, «*et non par la foi seulement*».

À quoi nous servirait-il de prétendre que nous avons la foi, si nous continuons à vivre dans la transgression de la loi, dans le péché? Où serait notre repentir et notre conversion?

Comprendons bien ceci, le mot «*foi*» vient du grec *pistis*, il est parfois traduit par «*fidélité*»; mais il peut aussi signifier «*vérité*», dans le sens de vérité religieuse ou de conviction religieuse.

La foi, *pistis*, est un don de Dieu (Éphésiens 2:8-9). La foi est un des fruits que nous donne le Saint-Esprit de Dieu; car le septième fruit de l'Esprit mentionné dans Galates 5:22 sous le nom «fidélité» est traduit de *pistis*.

Puisque Actes 5:32 nous confirme que Dieu ne donne Son Saint-Esprit qu'à ceux qui Lui obéissent, nous savons donc que tous ceux qui continuent à vivre dans la transgression de la loi n'ont pas reçu le Saint-Esprit, ils ne possèdent pas les fruits de l'Esprit, ils n'ont pas la foi, la vraie foi. Ils possèdent un autre esprit, c'est celui qui est mentionné dans 2 Corinthiens 11:4, 13-15. C'est aussi le cas pour toutes ces Églises qui prétendent que la loi est abolie, qui rejettent le quatrième commandement, les sabbats, les fêtes annuelles, etc.

Pour en revenir à Romains 4:2, retenons que, même si Abraham avait pu se glorifier de son obéissance devant d'autres hommes, il n'aurait pu le faire devant Dieu car *«il n'y a point de juste, pas même un seul»*.

De toute façon, son obéissance seule ne pouvait le justifier ni lui permettre d'obtenir le pardon des fautes passées, comme nous le verrons au chapitre suivant; car seul le sang de Jésus-Christ peut nous justifier.

Romains 4:3: *«Car que dit l'Écriture? Abraham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice.»*

Non seulement *«Abraham crut à Dieu»*, mais en plus il Lui obéit, ne voulant plus vivre selon ses propres voies ou selon les voies du monde. Il rejeta la voie du péché, la transgression de la loi, il s'en repentit et accepta de se conformer à la façon de vivre divine. *«Parce qu'Abraham a obéi à ma voix, et qu'il a observé mes ordres, mes commandements, mes statuts et mes lois»* (Genèse 26:5). Cependant, à diverses occasions, il désobéit à son tour; mais il avait la foi et c'est cela qui *«lui fut imputé à justice»*. Imputer signifie mettre quelque chose sur le compte de quelqu'un. Dans l'exemple présent, c'est mettre au profit, au bénéfice de son compte, pour qu'il soit pardonné, absous, justifié par le sang de Jésus-Christ, notre Sauveur, qui a payé l'amende du péché à notre place, faisant donc de nous des graciés.

Romains 4:4-5: *«Or, à celui qui fait une œuvre, le salaire est imputé, non comme une grâce, mais comme une chose due; et à celui qui ne fait point d'œuvre, mais qui croit en celui qui justifie l'impie, sa foi lui est imputée à justice.»*

Nous trouvons ici la preuve qu'Abraham n'a pas été justifié par ses œuvres seulement, car cela lui aurait été dû, non pas par grâce, mais comme quelque chose qu'il aurait été en droit de réclamer, ce qui n'est pas le cas.

Abraham crut à Dieu, en ce Dieu qui justifie l'impie, et sa foi lui fut imputée à justice! Voici donc la preuve qu'il ne fut pas justifié par ses œuvres, par son obéissance.

Romains 4:6-8: *«De même David exprime le bonheur de l'homme à qui Dieu impute la justice sans les œuvres: Heureux ceux dont les iniquités sont pardonnées, et dont les péchés sont couverts! Heureux l'homme à qui le Seigneur n'impute pas son péché!»*

La version synodale traduit mieux le verset 6: *«C'est ainsi que David exprime le bonheur de l'homme que Dieu justifie indépendamment des œuvres.»*

Quant aux versets 7 et 8, ils se rapportent aux péchés passés, Dieu ne pouvant justifier d'avance un péché futur, car il n'est pas question de demander à Dieu de ne pas nous imputer un péché que nous avons l'intention de commettre.

Dieu veut que nous luttions contre nos faiblesses et que notre intention soit de vouloir Lui obéir, dans la bonne attitude.

Quant à ce que David exprime, nous le retrouvons dans le Psaume 32:1-2: *«Heureux celui à qui la transgression est remise, à qui le péché est pardonné! Heureux l'homme à qui l'Éternel n'impute pas l'iniquité, et dans l'esprit duquel il n'y a point de fraude!»*

Y a-t-il de la fraude, de l'hypocrisie en nous?

Romains 4:9: *«Ce bonheur n'est-il que pour les circoncis, ou est-il également pour les incirconcis? Car nous disons que la foi fut imputée à justice à Abraham.»*

Ce bonheur est-il pour l'humanité entière, pour tous ceux qui veulent obéir à Dieu, tout en se remettant sous le sang du Christ, sous Son sacrifice qui justifie?

Romains 4:10: *«Comment donc lui fut-elle imputée? Était-ce après ou avant sa circoncision? Il n'était pas encore circoncis, il était incirconcis.»*

Cela s'est fait avant sa circoncision. *«Après ces événements, la parole de l'Éternel fut adressée à Abram dans une vision, et il dit: Abram, ne crains point; je suis ton bouclier, et ta récompense sera très grande. Abram répondit: Seigneur Éternel, que me donneras-tu? Je m'en vais sans enfants; et l'héritier de ma maison, c'est Éliézer de Damas. Et Abram dit: Voici, tu ne m'as pas donné de postérité, et celui qui est né dans ma maison sera mon héritier. Alors la parole de l'Éternel lui fut adressée ainsi: Ce n'est pas lui qui sera ton héritier, mais c'est celui qui sortira de tes entrailles qui sera ton héritier. Et après l'avoir conduit dehors, il dit: Regarde vers le ciel et compte les étoiles, si tu peux les compter. Et il lui dit: Telle sera ta postérité. Abram eut confiance en l'Éternel, qui le lui imputa à justice»* (Genèse 15:1-6). Ce n'est qu'au chapitre 17 que l'alliance de la circoncision est proposée par l'Éternel Dieu.

Romains 4:11-12: *«Et il reçut le signe de la circoncision, comme sceau de la justice qu'il avait obtenue par la foi quand il était incirconcis, afin d'être le père de tous les incirconcis qui croient, pour que la justice leur fût aussi imputée, et le père des circoncis, qui ne sont pas seulement circoncis, mais encore qui marchent sur les traces de la foi de notre père Abraham quand il était incirconcis.»*

Nous venons de lire que la circoncision était un «sceau», c'était une marque dans la chair, tout comme aujourd'hui la circoncision du cœur est une marque pour chacun de nous.

Retenons, à la lecture de ces deux versets, qu'Abraham est *«le père de tous les incirconcis qui croient»*, ainsi que *«le père de tous les circoncis»*. Dans Galates et Jacques, nous voyons qu'Abraham n'a pas été justifié par la foi seulement, mais aussi par les œuvres. Sa foi entraîna son obéissance.

Ceci nous permet de mieux comprendre Galates 3:29: *«Et si vous êtes à Christ, vous êtes donc la postérité d'Abraham, héritiers selon la promesse.»*

Étant héritiers d'Abraham selon la promesse, nous retirons de cet héritage les avantages et les désavantages, les prérogatives et les obligations, les rétributions à recevoir et les redevances à payer, l'actif et le passif, les bénédictions promises si nous observons la loi et les malédictions promises si nous rejetons la loi.

Retenons du verset 12 que ceux *«qui marchent sur les traces de la foi»* — donc de l'obéissance — *«de notre père Abraham»* observeront les ordres, les commandements, les statuts et les lois de Dieu (Genèse 26:5). Mais nous ne pouvons pas obéir à la loi et vivre une vie parfaite par notre propre force. Cela nécessite de la foi, de faire confiance à Dieu qui nous aide par Son Saint-Esprit.

Ceux qui veulent marcher sur les traces du Christ, devenus de véritables disciples de Christ, observent les commandements. *«Si vous m'aimez, gardez mes commandements»* (Jean 14:15). *«Celui qui a mes commandements et qui les garde, c'est celui qui m'aime; et celui qui m'aime sera aimé de mon Père, je l'aimerai, et je me ferai connaître à lui»* (Jean 14:21). *«Si vous gardez mes commandements, vous demeure-rez dans mon amour, de même que j'ai gardé les commandements de mon Père, et que je demeure dans son amour»* (Jean 15:10). *«Nous connaissons que nous aimons les enfants de Dieu, lorsque nous aimons Dieu, et que nous pratiquons ses commandements»* (1 Jean 5:2).

Les commandements qui forment la base de la loi émanent du Père, mais c'est Jésus-Christ qui les fera connaître à Abraham et qui les donnera plus tard du mont Sinaï. Jésus-Christ est l'Éternel de l'Ancien Testament.

Jésus-Christ a affirmé qu'Il n'était pas venu pour abolir la loi, qu'il n'en disparaîtrait rien, même pas un iota ou un trait de lettre. Il n'a cessé d'observer la loi et d'enseigner l'observance de la loi. Pourquoi la plupart des Églises dites «chrétiennes» refusent-elles de s'y soumettre?

Romains 4:13: *«En effet, ce n'est pas par la loi que l'héritage du monde a été promis à Abraham ou à sa postérité, c'est par la justice de la foi.»*

Il est ici question de l'héritage du monde entier qui passe par le monde à venir et, plus tard, par la nouvelle terre. Cette promesse est pour tous ceux qui sont et qui seront justifiés par la foi en Jésus-Christ et en Son sang.

Toutefois, la postérité dont il est question, c'est Jésus-Christ qui est héritier de toutes choses, mais dont nous sommes nous-mêmes, pour autant que nous appartenions à Jésus-Christ, les cohéritiers.

La promesse de cet héritage est une question de foi et non de loi, cependant elle ne pourra pas être accordée à ceux qui voudront vivre volontairement dans le péché, dans la transgression de la loi.

Romains 4:14: *«Car, si les héritiers le sont par la loi, la foi est vaine et la promesse est anéantie.»*

Si on doit hériter par la loi, à quoi sert la foi? Elle ne sert à rien et la promesse qui est faite à ceux qui croient comme Abraham crut est alors vaine, elle est sans fondement, elle est anéantie. Pourquoi? La réponse se situe dans le verset suivant:

Romains 4:15: *«parce que la loi produit la colère, et que là où il n'y a point de loi il n'y a point non plus de transgression.»*

«La loi produit la colère» parce qu'elle amène la pénalité, l'amende ou le salaire du péché, c'est-à-dire la mort. C'est elle qui nous dit ce qu'est le péché. «Que dirons-nous donc? La loi est-elle péché? Loin de là! Mais je n'ai connu le péché que par la loi. Car je n'aurais pas connu la convoitise, si la loi n'eût dit: Tu ne convoiteras point» (Romains 7:7). «Là où il n'y a point de loi, il n'y a point non plus de transgression.» Essayons donc de faire admettre cela à tous ceux qui affirment ou qui croient que la loi est abolie.

Cette petite phrase devrait nous faire comprendre que, si le péché qui est la transgression de la loi est encore possible de nos jours, c'est justement parce que la loi n'est pas abolie. En outre, cela devrait nous prouver que la loi n'a pas débuté lorsque les dix commandements ont été donnés au Sinaï. Elle existait longtemps déjà avant le Sinaï, sinon le péché qui est la transgression de la loi n'aurait jamais pu exister auparavant, puisque «là où il n'y a point de loi, il n'y a point non plus de transgression».

Romains 4:16: *«C'est pourquoi les héritiers le sont par la foi, pour que ce soit par grâce, afin que la promesse soit assurée à toute la postérité, non seulement à celle qui est sous la loi, mais aussi à celle qui a la foi d'Abraham, notre père à tous, selon qu'il est écrit: Je t'ai établi père d'un grand nombre de nations.»*

«Pour que ce soit par grâce», c'est-à-dire à la suite d'un pardon non mérité. La postérité qui est sous la loi, comme nous le verrons au chapitre 6, c'est celle qui est sous l'amende, sous la malédiction de la loi.

Romains 4:17-18: *«Il est notre père devant celui auquel il a cru, Dieu, qui donne la vie aux morts et qui appelle les choses qui ne sont point comme si elles étaient. Espérant contre toute espérance, il crut en sorte qu'il devint père d'un grand nombre de nations, selon ce qui lui avait été dit: Telle sera ta postérité.»*

Voilà donc ce que Dieu dit à Abraham. Lorsque nous lisons au verset 17 *«Dieu qui donne la vie aux morts»*, nous devons mettre cette phrase au temps futur puisque Dieu appelle les choses qui ne sont pas comme si elles étaient. Le moment où les morts recevront la vie est encore à venir!

Romains 4:19: *«Et, sans faiblir dans la foi, il ne considéra point que son corps était déjà usé, puisqu'il avait près de cent ans, et que Sara n'était plus en état d'avoir des enfants.»*

Sara était stérile, elle ne pouvait donc plus avoir d'enfant, mais Dieu fit un miracle et Abraham était convaincu que rien n'était impossible à Dieu.

Romains 4:20-21: *«Il ne douta point, par incrédulité, au sujet de la promesse de Dieu; mais il fut fortifié par la foi, donnant gloire à Dieu, et ayant la pleine conviction que ce qu'il promet, il peut aussi l'accomplir.»*

Voilà une autre définition de la foi: avoir *«la pleine conviction que ce que Dieu promet, il peut aussi l'accomplir»*.

Tout ce qu'il nous faut, c'est savoir que Dieu accomplira ce qu'Il a promis, qu'Il le fera, et cela ne dépend pas de ce que nous pensons ni de ce que nous ressentons. C'est une promesse de Dieu et cela doit nous suffire. Dieu a promis!

Romains 4:23-25: *«Mais ce n'est pas à cause de lui seul qu'il est écrit que cela lui fut imputé; c'est encore à cause de nous, à qui cela sera imputé, à nous qui croyons en celui qui a ressuscité des morts Jésus notre Seigneur, lequel a été livré pour nos offenses, et est ressuscité pour notre justification.»*

Ce n'est pas seulement pour Abraham que ce qui précède a été écrit, c'est pour nous aussi.

Notre foi nous sera aussi imputée à justice, mais il faut que nous ayons la pleine conviction que Jésus-Christ est notre Sauveur, qu'Il est ressuscité des morts après être resté trois jours et trois nuits dans le tombeau comme Il l'a dit, qu'Il a été livré comme agneau de Dieu en tant que sacrifice suprême pour nos offenses — une fois pour toutes — et que maintenant Il est ressuscité pour notre justification, étant assis à la droite de Dieu, qu'Il intercède pour nous, étant le seul intercesseur entre Dieu et nous.

Il a porté nos fautes spirituelles ainsi que nos fautes physiques.

Pour résumer les chapitres trois et quatre, nous pouvons dire que la foi seule n'est pas suffisante, l'obéissance seule ne l'est pas non plus. Il faut les deux!

Le repentir, mais le vrai repentir, amène l'obéissance. L'obéissance après le baptême nous permet de recevoir le Saint-Esprit de Dieu qui nous accorde la foi avec les autres fruits de l'Esprit.

La foi vivante est nécessaire en même temps que les œuvres et l'obéissance. La conversion, ce n'est pas donner son cœur au Seigneur, c'est changer son mode de vie en acceptant de se conformer à la façon de vivre divine, cette façon de vivre qui se conforme à la loi et aux commandements.

Lisons ce que nous dit le prophète: *«Non, la main de l'Éternel n'est pas trop courte pour sauver, ni son oreille trop dure pour entendre. Mais ce sont vos crimes qui mettent une séparation entre vous et votre Dieu; ce sont vos péchés qui vous cachent sa face et l'empêchent de vous écouter»* (Ésaïe 59:1-2).

Si nos péchés nous cachent la face de Dieu, alors qu'attendons-nous pour ôter le péché de nos vies. Et le péché, ne l'oublions jamais, est la transgression de la loi (1 Jean 3:4).

Comprenez-vous maintenant pourquoi l'enseignement et la compréhension de la loi ont une si grande importance pour le véritable chrétien?

✉ **Le Siècle à Venir asbl**
Allée du Grand Chéniât, 30
B6280 – Loverval
Belgium

☎ (32) 071-221.308

📠 (32) 071-221.389

💻 le.siecle.a.venir@brutele.be